

MAJUSCULES



L'AVENIR DE LA SPV

LA SPV Dans le respect des statuts de la SPV, la Société pédagogique vaudoise met au concours le poste de président·e et des postes d'enseignant·es (cycles 2 et 3) comme membres du Comité cantonal SPV. **P.2**

L'ÉDITO

MAT-EO : changer la structure ne suffira pas **P.2**

LA SORTIE

Découvrez la réserve naturelle des Grangettes avec votre classe **P.4**

L'ASSOCIATION

Littérature jeunesse et migration **P.6-7**

FSF

FSF, Y ES-TU ? QUE FAIS-TU ? ENTENDS-TU ?

L'ASSOCIATION Les événements de la fin d'année 2025 ont soulevé plusieurs interrogations, notamment des associations professionnelles et de membres de la SPV, sur la visibilité de la FSF et de la SPV. Afin de répondre à ces questionnements et de clarifier les liens et rôles de chacune, le Majuscules vous propose un « késako » de notre faîtière. **P.5**

MAT-EO: CHANGER LA STRUCTURE NE SUFFIRA PAS



Par **Gregory Durand**
Président SPV

L'ÉDITO Début février 2026, quatre enquêtes ont été présentées par le DEF dans le cadre de la réforme MAT-EO. À la demande de la SPV, une enquête externe dresse un état des lieux de la LEO. Cette dernière est à replacer dans un contexte de forte pression liée à l'école à visée inclusive. Les enjeux centraux pour la SPV demeurent la réduction des inégalités, la pertinence de l'orientation scolaire et, surtout, l'amélioration des conditions de formation et de la transition vers le secondaire II ou la formation professionnelle, en particulier pour les élèves en difficulté.

Rappelons tout d'abord que c'est la SPV qui a demandé la réalisation d'une enquête-bilan sur la LEO par une institution externe. Si cette enquête fournit un grand nombre d'informations utiles, elle doit toutefois être replacée dans son contexte : les enseignant-es y ont répondu alors que l'école à visée inclusive exerce aujourd'hui une forte pression sur le système scolaire et sur les professionnel-les qui y travaillent.

Si des améliorations doivent être apportées, elles devront avant tout se traduire par de meilleures conditions d'apprentissage en classe, notamment en matière d'accompagnement des élèves en difficulté ou à comportement difficile. Ce n'est pas en modifiant uniquement la structure que l'école deviendra meilleure et plus juste.

Dès lors, la SPV attend du département de l'enseignement et de la formation professionnelle une prise en compte des résultats des enquêtes, mais également de l'impact du modèle choisi, afin de poursuivre les réflexions pour proposer un avant-projet de loi ambitieux. ►

On a (enfin) trouvé une utilité aux cubes MAT-EO:



L'AVENIR DE LA SPV

Par **Gregory Durand**

Après trois mandats, soit douze années passées à la tête de la SPV, le moment me paraît venu de permettre un nouveau souffle, une nouvelle énergie et de nouvelles perspectives pour notre association. Une organisation comme la nôtre a besoin de se renouve-

ler pour continuer à défendre avec force et conviction l'école et celles et ceux qui la font vivre au quotidien.

Ces années à la présidence ont été d'une richesse exceptionnelle. La SPV m'a énormément apporté: des rencontres marquantes, des échanges stimulants, des débats passionnés, des engagements partagés. J'ai eu le privilège de collaborer avec des collègues engagés, des partenaires exigeants et des personnalités inspirantes. À chacune et chacun, je souhaite exprimer ma profonde reconnaissance.

Pour ma part, je vais désormais m'orienter vers un avenir professionnel dont je ne connais pas encore les contours. C'est à la fois un choix de transition et d'ouverture. Le temps viendra du bilan plus détaillé et des remerciements personnels. Aujourd'hui, je souhaite avant tout affirmer ma confiance dans l'avenir de la SPV et dans celles et ceux qui continueront à la faire avancer.

La SPV restera une part essentielle de mon parcours et de mon engagement. ►

DANS LE RESPECT DES STATUTS DE LA SPV, LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE MET AU CONCOURS LE POSTE DE : PRÉSIDENT·E (EN PRINCIPE À 80%)

Profil exigé

- Membre de la SPV
- Formation d'enseignant·e achevée
- Avoir occupé un poste à responsabilité dans une association professionnelle ou syndicale
- Volonté de défendre la fonction publique et d'œuvrer à l'amélioration du système scolaire vaudois
- Capacité à travailler en équipe
- Excellentes connaissances du système scolaire vaudois et romand
- Parfaite maîtrise de l'orthographe et très bonne capacité d'expression orale et écrite
- Capacité à assumer des situations conflictuelles
- Dynamisme

Activités principales

- Présidence du Comité cantonal
- Représentation de la SPV auprès des autorités cantonales et intercantionales, des commissions, d'autres associations et syndicats, ainsi qu'auprès de la presse
- Implication dynamique dans ces instances
- Préparation de prises de position de la SPV
- Rédaction de la publication de la SPV – Majuscules
- Participation au comité central de la FSF
- Coordination de la politique de la SPV avec ses instances
- Promotion de la SPV et de son activité

Conditions de travail

- Selon barème de l'État, salaire financé par la SPV
- Annualisation du temps de travail permettant de bénéficier de 8 semaines de vacances et des congés légaux
- Travail le soir et le samedi possible

Entrée en fonction : 1^{er} août 2026

Une co-présidence est envisageable. Les offres motivées accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir à Yves Froidevaux, Secrétaire général de la SPV, ch. des Allinges 2, 1006 Lausanne, jusqu'au 2 avril 2026.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétaire général de la SPV, Yves Froidevaux (sg@spv-vd.ch).

Lucie Kemmling (adjointe à la direction SPV) et David Jeanquartier (membre du Comité cantonal) seront candidat·es pour une co-présidence.

LA SPV MET AU CONCOURS DES POSTES D'ENSEIGNANT·ES (CYCLES 2 ET 3) COMME MEMBRES DU COMITÉ CANTONAL

Profil souhaité

- Membre SPV
- Formation dans l'enseignement achevée
- Expérience associative ou syndicale
- Dynamisme
- Capacité à travailler en équipe
- Intérêt marqué pour l'école vaudoise au-delà de son secteur d'activité
- Volonté de défendre la fonction publique

Activités principales

Préparation et participation active aux séances du Comité cantonal (tous les jeudis après-midi de 13h30 à 17h30)
Participation militante à d'autres séances, commissions et groupes de travail

Conditions de travail

Deux périodes hebdomadaires payées par la SPV (jeudi après-midi)

Entrée en fonction

1^{er} août 2026

Les offres motivées accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir à Yves Froidevaux, secrétaire général de la SPV, ch. des Allinges 2, 1006 Lausanne, jusqu'au 2 avril 2026.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du président de la SPV, gregory.durand@spv-vd.ch.

IMPRESSUM

Rédaction
Société pédagogique vaudoise
Ch. des Allinges 2, 1006 Lausanne

Contact
info@spv-vd.ch, 021 617 65 59
Rédacteur en chef
Gregory Durand

Maquette, mise en page
tassilo.ch
Correction
Monique Beausire



Impression
PCL, Lausanne
Tirage 2700 exemplaires
sur papier certifié FSC

Ont participé au numéro Yasmina Guye, Lucie Kemmling, Céline Plancherel, Gregory Durand, Yves Froidevaux, Youri Roger, Le Musée Suisse du Jeu.
Photographies Vincent Dutrait, Sigfredo Haro, Diego Salvatore, Tick, IBest, Auzou Philippe Eds, Bayard Jeunesse, Helium, Rouergue, DR.

DÉCOUVREZ LA RÉSERVE NATURELLE DES GRANGETTES AVEC VOTRE CLASSE !



Par **Céline Plancherel** collaboratrice Éducation à l'environnement chez Pro Natura Vaud

Les Grangettes constituent l'une des réserves naturelles phares du canton de Vaud. Plus grande zone naturelle du bord du Léman, emblématique lieu de promenade à pied ou à vélo, l'ancien delta du Rhône est riche en faune et flore spécifiques. Pro Natura Vaud, en collaboration avec la Fondation des Grangettes, travaille à mettre cet écrin de nature en valeur grâce à un programme d'animations et des installations pour les écoles et le grand public.

L'année passée, un petit groupe d'enseignant-es affilié-es à la SPV avaient profité d'une visite de la réserve et de la présentation des différentes animations pour les classes. Cette année, nous réitérons l'expérience. Vous pourrez ainsi découvrir l'histoire de ce lieu : comment la nature a dû céder sa place aux humains, et comment une partie de ce précieux environnement a été préservée grâce à de nombreux efforts. S'ensuit une visite de lieux emblématiques de la réserve, comme la tour d'observation et l'étang de l'écu d'Or. Nous profiterons de ces moments d'observations in situ pour découvrir les activités proposées aux élèves lors des animations scolaires.

Animations : 20 mars – 30 octobre 2026. CHF 120.-/classe.

Thématiques : « Qui vit dans la réserve ? » (3-4P), « Sur les traces des habitants du marais » (5-6P) ou « À la découverte des oiseaux du lac » (7-8P).

Pour plus d'informations : www.pronatura-vd.ch/fr/pour-les-ecoles

Pro Natura Vaud offre aux membres SPV une visite guidée des Grangettes, axée sur la réserve et la présentation de l'offre scolaire, le mercredi 6 mai 2026 de 14h à 16h. Le nombre de places étant limité à 20 personnes, merci de vous inscrire dès aujourd'hui et jusqu'au 1^{er} avril 2026 à gregory.durand@spv-vd.ch. ►

LE JEU COMME OUTIL PÉDAGOGIQUE AU MUSÉE SUISSE DU JEU

Par le **Musée Suisse du Jeu**

Au cœur du Château de La Tour-de-Peilz, le Musée Suisse du Jeu accueille les classes pour des visites guidées et des ateliers conçus spécialement pour les élèves, du primaire au secondaire II.

À travers l'histoire du jeu, des premières traces antiques aux jeux contemporains et vidéo, les élèves découvrent l'évolution des pratiques ludiques et analysent les règles, les mécaniques et les objets qui reflètent nos sociétés.

Dans le cadre de l'exposition temporaire *Planète Jeux*, prolongée jusqu'au 5 juillet, l'atelier « Exploration de l'énergie », développé en collaboration avec Romande Energie, invite les élèves

à comprendre les enjeux énergétiques actuels à travers le prisme du jeu. Grâce au soutien de Romande Energie, 50% du prix de cet atelier est pris en charge.

Observation, manipulation, coopération et réflexion sont au cœur de nos activités, qui s'adaptent aux objectifs pédagogiques des enseignant-es et s'inscrivent pleinement dans les attentes du PER.

Pour rappel, l'entrée est gratuite pour les membres de la SPV (sur présentation de la carte de membre). ►

Informations et réservations : museedujeu.ch/scolaire



FSF, Y ES-TU ? QUE FAIS-TU ? ENTENDS-TU ?

L'ASSOCIATION Les événements de la fin d'année 2025 ont soulevé plusieurs interrogations, notamment des associations professionnelles et de membres de la SPV, sur la visibilité de la FSF et de la SPV. Afin de répondre à ces questionnements et de clarifier les liens et rôles de chacune, le Majuscules vous propose un « késako » de notre faïtière.

Par **Lucie Kemmling** adjointe à la direction SPV

C'est quoi la FSF ?

La FSF est la Fédération des Sociétés de Fonctionnaires et des associations du parapublic vaudois. Elle est formée de 18 associations professionnelles, dont la SPV, représentant près de 10'000 collaborateur-trices de la fonction publique vaudoise et des secteurs parapublics. Elle est la faïtière syndicale la plus importante dans le Canton de Vaud par son nombre et par les professions représentées. Elle forme avec SUD et SSP les trois syndicats et associations faïtières du personnel reconnu par le Conseil d'Etat et chargés de négocier avec ce dernier la loi sur le personnel (LPers) et ses règlements d'application.

Quand intervient-elle ?

La FSF, par ses associations membres, représente l'entier de la fonction publique. Elle va donc se saisir des thématiques transversales récurrentes (CPEV, indexation etc...) ou ponctuelles (initiative 12%, etc...), qui impactent tout le personnel. Elle accompagne également les associations, selon leurs besoins, dans le cadre de leurs négociations sectorielles ou dans le cadre de conflits. La FSF remonte et appuie également toutes les demandes des associations lors de ses rendez-vous réguliers avec la DGRH.

En tant que partenaire social officiel, la FSF représente le personnel au sein de commissions et structures étatiques, telles que la commission d'évaluation des fonctions, la commission santé et sécurité au travail (cantonale et romande), le Tribunal de prud'hommes de l'Administration cantonale (TRIPAC), le conseil d'administration de la CPEV et l'assemblée des délégué-es de la CPEV.

Elle entretient des relations régulières avec la députation pour que ses revendications soient prises en compte.

Que défend-elle ?

La FSF veille au maintien et à la pérennité du service public au sens large. Elle œuvre au développement de sa qualité et à l'amélioration de ses conditions de travail et de ses prestations. Elle défend les intérêts de chaque association membre de manière générale et donc de chaque corps de métier que représentent les fonctionnaires.

Actuellement, les dossiers qui préoccupent la FSF sont les mesures budgétaires de l'Etat de Vaud pour la période 2027-2030, le droit de grève, le maintien des prestations de retraite (CPEV) et l'égalité salariale homme/femme, la protection des lanceur-euses d'alerte, la lutte contre l'initiative 12%.

Quels sont les bénéfices d'être membre de la FSF ?

Avant tout, la FSF est l'un-e des syndicats et associations faïtières du personnel reconnu-e par le Conseil d'Etat comme partenaire social à mener des négociations avec ce dernier. A ce titre, elle bénéficie de places réservées dans divers organes déjà cités (Organe de conciliation, commissions diverses). C'est en leur qualité de membres de la FSF que nos associations bénéficient d'un accès à ces organes. Dès lors, la SPV et les autres associations membres doivent faire appel à la FSF pour saisir l'Organe de conciliation par exemple ou faire valoir leurs revendications à l'échelle cantonale.

Comment communique-t-elle ?

Par le biais de son site internet et des réseaux sociaux, la FSF communique sur ses prises de position et les dossiers en cours. Elle informe par courriel ses associations membres, par le biais de leur représentant-e au comité central qui est chargé de transmettre les informations à leurs membres. La FSF fait également partie des interlocuteurs privilégiés des médias en ce qui concerne les questions syndicales pour les thématiques en relation avec la fonction publique. Conscientes des enjeux soulevés par l'importance de la communication et de la visibilité, la FSF ainsi que ses associations, ont prévu d'entamer une réflexion à ce sujet.

Et la SPV dans tout ça ?

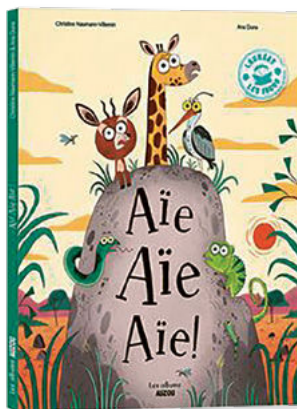
Bien que la SPV soit organisée de manière similaire, elle représente uniquement les enseignant-es vaudois-es. Actuellement, elle est l'association la plus importante de la FSF en regard du nombre d'adhérent-es. Elle a un siège au Comité Central et soutient les missions de la FSF en ce qui concerne les thématiques transversales. Elle collabore avec la FSF pour défendre ses propres membres notamment sur des sujets qui touchent à l'entier du personnel de l'Etat de Vaud, comme la contribution de crise ou les prestations de retraite. Enfin, la SPV a initié la prochaine réflexion sur la communication FSF. ►

LITTÉRATURE JEUNESSE ET MIGRATION

LA CLASSE Les écoles vaudoises accueillent des élèves issu-es de la migration. La reconnaissance de l'altérité et le travail autour du respect mutuel sont des objectifs du volet « Formation générale » du PER. La lecture est un élément indissociable de l'école. Voici de nouvelles propositions pour travailler conjointement ces trois aspects en classe régulière.

par **Yasmina Guye** et **Youri Roger**

En novembre 2023, l'Association Vaudoise des Enseignant-es en Structures d'Accueil vous proposait (numéro 148 du Majuscules) quatre albums jeunesse pour aborder ces objectifs en traitant la thématique de la migration. Voici quatre nouveaux albums¹ pour amorcer ces discussions avec vos élèves.



AÏE AÏE AÏE !

de Christine Naumann-Villemin et Ana Duna, Auzou

Il est possible d'exploiter cette histoire en 1-2P de la façon suivante :

Avant de commencer la lecture :

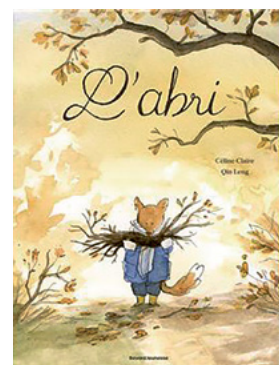
- Porter l'attention des élèves sur la première de couverture en leur demandant de nommer et décrire les personnages et leur attitude.

- Faire émettre des hypothèses sur les raisons de cette attitude. Leur dire alors qu'un nouvel animal arrive dans la savane : *Les personnages ont-ils l'air de s'en réjouir ?*
- Les questionner sur leurs sentiments et attitudes lorsqu'ils accueillent un nouveau venu (dans la classe, par exemple) : *Est-ce qu'ils lui demandent son prénom ? Que font-ils d'autre ?*

Au cours de la lecture, il est possible de s'arrêter à chaque double page sur laquelle un personnage cherche à apercevoir la créature et en décrit une partie du corps.

- Après avoir caché l'illustration de la créature (à droite et en bas de chaque double page), demander aux élèves de dessiner la partie du corps décrite par le personnage.
- Répéter l'action et demander d'ajouter les autres parties du corps à leur dessin.
- Comparer alors les dessins réalisés : on pourra, par exemple, relever que chaque élève a sa représentation de la créature ou que les créatures dessinées ont l'air dangereuses. Poursuivre la lecture jusqu'à la fin.

Après la lecture, il serait intéressant de reprendre les dessins réalisés par les élèves et de les comparer à l'illustration de l'avant-dernière page. Questionner les élèves sur les raisons qui ont mené à ces éventuelles différences. Échanger également sur la peur des animaux de la savane : *Était-elle justifiée ? Qu'est-ce qui les poussait à avoir si peur ?* Comparer leurs réactions avec la réaction du nouvel animal qui arrive dans la savane et qui semble joyeux. Il est possible, à ce moment-là, d'amorcer une discussion sur ce que les enfants peuvent faire pour accueillir un-e nouvel-le enfant dans la classe.



L'ABRI

de Céline Clair et Qin Leng, Bayard Jeunesse

Il est possible d'exploiter cette histoire en 3-4P de la façon suivante :

Avant de commencer la lecture :

- Montrer aux élèves la page 13 et les questionner sur les animaux présents et leur habitat ainsi que sur leur attitude et ses raisons possibles.
- Montrer les images de divers animaux et demander aux élèves si ces animaux vivent dans le même milieu que celui représenté dans l'album. Identifier éventuellement ces milieux.
- Questionner les élèves sur l'utilité ou la nécessité d'avoir un toit, une maison.

Au cours de la lecture, il est possible de marquer un temps de pause et interagir avec les élèves.

- À la page 13 pour revenir sur les hypothèses émises avant la lecture : faire le lien entre l'attitude apparemment méfiante des animaux et l'arrivée d'un étranger.

- À chaque double page sur laquelle les membres d'un même foyer expliquent qu'ils ne peuvent pas accueillir les nouveaux venus, faire alors relever la contradiction entre les illustrations et les répliques des personnages : *Sont-ils vraiment serrés ? N'ont-ils vraiment plus de feu ?*
- Tenter d'expliquer cette contradiction : *Est-ce qu'ils leur ont menti ? Pourquoi ? Que pensez-vous de leurs réactions ?*

Enfin, plusieurs possibilités s'offrent après la lecture. Il est possible d'entamer une discussion autour des réactions des ours (dernières pages) et demander aux élèves comment iels auraient réagi à la place des ours : *Pourquoi ?* Il est également possible d'interroger les élèves sur la présence de l'ours polaire dans la forêt (migration climatique). Finalement, il est aussi possible de demander aux élèves s'ils connaissent d'autres histoires dans lesquelles un animal demande l'hospitalité (La moufle, La cigale et la fourmi, L'inondation²). Les lire et les comparer entre elles pour prolonger la discussion sur l'arrivée de nouvelles personnes dans un lieu et sur l'accueil qui leur est réservé.



CHÈRE TOI QUE JE NE CONNAIS PAS !

d'Isabel Pin, Hélium

Il est possible d'exploiter cette histoire en 5-6P de la façon suivante :

Avant de commencer la lecture :

- Demander aux élèves ce que leur évoque le titre : formule d'appel spécifique à la correspondance, contradiction entre le terme « Chère » (évoquant la familiarité avec le destinataire) et la suite (correspondance avec un-e inconnu-e).

- Lire la quatrième de couverture. Expliquer qu'il s'agit d'une lettre d'invitation.
- Leur demander s'ils reçoivent des enfants à la maison et comment iels s'y préparent. Mettre en lumière la diversité des pratiques.

À l'issue de la lecture, il peut être intéressant de laisser réagir les élèves et de leur demander ce qu'ils pensent de l'émettrice de la lettre. Il est possible de faire remarquer que l'émettrice de la lettre s'intéresse au passé de la nouvelle élève ; qu'elle a envie de bien faire pour la mettre à l'aise ; qu'elle cherche à créer du lien avec elle en lui proposant de bavarder dans l'autre langue. L'émettrice de la lettre se met dans une posture d'échange : elle s'intéresse à l'autre enfant, à sa culture, à son identité et à sa langue.

L'enjeu majeur de l'exploitation de cet ouvrage pourrait résider dans un projet d'écriture singulier que l'on propose en prolongement. On pourrait proposer aux élèves la tâche d'écrire individuellement ce qu'ils feraient avec un-e inconnu-e ou un ami-e qu'ils invitent à la maison pour le goûter. Réfléchir alors à la façon de s'organiser, au choix des activités et du goûter etc. Proposer ensuite un jeu d'appariement entre les écrits réalisés et les élèves. Envisager finalement que chaque élève adresse réellement une lettre, à partir de son écrit, à un-e élève d'une classe voisine ou un-e correspondant-e. S'il existe une classe d'accueil dans l'établissement, il serait intéressant de mettre les élèves dans une situation similaire à celle vécue par le personnage principal de l'histoire : écrire une lettre pour inviter un enfant allophone à visiter, par exemple, la classe régulière.



UN JARDIN MERVEILLEUX

de Piret Raud, Rouergue

Il est possible d'exploiter cette histoire de la 7P à la 11S de la façon suivante :

Avant de commencer la lecture :

- Faire décrire la couverture de l'album et faire remarquer la polysémie du mot racines. Ne pas s'attarder sur cette partie afin de ne pas dévoiler la thématique centrale de l'album et laisser les élèves la découvrir au fur et à mesure de la lecture.

Après la lecture, il est possible de demander aux élèves à qui les personnages pourraient leur faire penser et ce qui les pousse à faire ces comparaisons. Il est également possible de recueillir librement les réactions des élèves ou faire émerger les réactions à partir de certains passages (la notion d'utilité d'un personnage pour la société d'accueil, l'acceptation par le personnage de reproduire le rejet qu'il a lui-même vécu,...). Une autre option est de faire choisir un élément naturel et leur demander d'écrire un argumentaire à la manière de ceux des dernières pages de l'album.

Comme prolongement, il est possible de demander aux élèves de réfléchir à leurs propres racines, à celles de leurs parents. *Ont-ils toujours vécu dans la même maison ? Dans le même quartier ? Dans les mêmes ville, canton, pays ? Et leurs parents ?* Faire remarquer aux élèves que, souvent, les racines des êtres humains peuvent être multiples. Échanger autour de ce que peuvent apporter les déplacements (joie, découvertes, enrichissement identitaire mais aussi doutes, peurs, pertes de repères,...). Il serait intéressant de reprendre cette réflexion durant une leçon d'AVI et de proposer aux élèves de représenter leurs racines par un dessin.

En travaillant quotidiennement avec des élèves allophones, il nous semblait important de proposer des pistes pour aborder la thématique de la migration en classe régulière. Dans cet article, nous avons proposé quatre albums jeunesse qui permettent de centrer les discussions autour de l'accueil fait aux personnes nouvellement arrivées tout en poursuivant les objectifs du PER.

¹ Vous trouverez les résumés de ces différents albums sur le site internet Ricochet ou sur le site internet de l'éditeur.

² Album jeunesse d'Armelle Modéré paru en février 2026 aux éditions Actes Sud jeunesse

LA MINUTE SYNDICALE DE LA SPV

PARTICIPEZ À LA PLUS GRANDE ENQUÊTE MONDIALE SUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE L'ÉDUCATION !



Par **Yves Froidevaux**
Secrétaire général

L'amélioration du bien-être physique et mental des personnels de l'éducation partout dans le monde est une condition essentielle pour garantir une éducation de qualité pour toutes et tous.

Comme en 2023, la SPV, le SER et le SSP se sont associés à l'Internationale de l'Éducation pour lancer, en Suisse, la 3^e édition d'I-BEST, le Baromètre international de la santé et du bien-être du personnel de l'éducation.

I-BEST est une enquête internationale qui s'intéresse à la santé et au bien-être de l'ensemble du personnel éducatif. De l'Argentine au Zimbabwe, en passant par Singapour, ce ne sont pas moins de 19 pays à travers le monde qui participent à cette initiative.

Merci à toutes et tous de prendre 15 minutes pour répondre à l'enquête I-BEST d'ici au vendredi 27 mars. Les données sont recueillies de manière totalement anonyme. ▶



SCANNEZ POUR PARTICIPER

- ✓ 100% anonyme
- ✓ 15 minutes
- ✓ impact mondial

AGENDA

19 MARS 2026
AG AVEP2

25 MARS 2026
AG AVEP1

6 MAI 2026
Assemblée des délégués FSF

4 JUIN 2026
Assemblée des délégués SPV